

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS  
Établissement français du sang

#### Décision n° DS 2017.45 du 17 octobre 2017 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang

NOR : SSAK1730755S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1222-5 et R. 1222-8;

Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2013-17 du président de l'Établissement français du sang en date du 29 juillet 2013 nommant M. Michel TREINS aux fonctions de directeur des systèmes d'information de l'Établissement français du sang,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Michel TREINS, directeur des systèmes d'information, à l'effet de signer au nom du président de l'Établissement français du sang, dans la limite de ses attributions et sous réserve du respect du règlement intérieur des marchés de l'Établissement français du sang, les actes suivants:

- pour les marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 € (HT):
  - les notes justifiant le choix du titulaire du marché;
  - les engagements contractuels;
  - les admissions et les constatations du service fait;
- pour les marchés publics d'un montant égal ou supérieur à 50 000 € (HT):
  - les ordres de service;
  - les admissions et les constatations du service fait.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel TREINS, délégation est donnée à M. Stéphane DUPONT, directeur adjoint des systèmes d'information, et à M. Damien MINART, directeur adjoint des systèmes d'information, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang et dans la limite de leurs attributions, les actes visés à l'article 1<sup>er</sup>.

#### Article 3

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité, entre en vigueur le 17 octobre 2017.

Fait le 17 octobre 2017.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F.TOUJAS